

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Renaud BERETTI	X		
3. Lydéric BOUQUET	X		
4. Jean-Marc BOUTEILLIER	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Jacques CONVERT	X		
7. David GAILLARD	X		
8. André GRANGER	X		
9. Alain HOTIER	X		
10. Antoine HUYNH	X		
11. Nicolas MERCAT	X		
12. Julie NOVELLI	X		
13. Colette PIGNIER	X		
14. Pascale ROUSSEAU	X		
15. Alain YVROUD	X		

Autres présents non votants :

BARIL Sylvie	Responsable du service de lutte contre l'isolement
BAUDEL Benjamin	Responsable usages numériques
BORRELY-DUBINI Muriel	Assistant de Direction du CIAS Grand Lac
BOSSAN Emma	Responsable du service juridique et procédures foncières
BOUTGES Sophie	Directrice de l'EHPAD des Grillons
COSTA DE BEAUREGARD	Directrice des affaires juridiques
DIDIER Fabien	Directeur des ressources humaines
FABRE Ingrid	Responsable du service communication
FERNANDEZ Valentin	Administrateur système et réseau
GALLIER Marjorie	Directrice adjointe du CIAS en charge du domicile et des actions de proximité
HABOUZIT Matilde	Responsable du service pilotage de la performance et du service système d'information
HUGOT Amandine	Directrice générale adjointe de Grand Lac
LAVASSIERE Laurent	Directeur Général des Services
MOLLARD Géraldine	Directrice de l'EHPAD Les Fontanettes et de la résidence autonomie de l'Orée du Bois
RENAUD Marie	Directrice du CIAS Grand Lac
VIEIRA Bérénice	Juriste

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 mai 2026.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 21 mai 2026 a été transmis le 13 mai 2026, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267308428-20260521-DEL19266-DE
Date de réception préfecture : 26/05/2026

DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2026

Exécutoire le : **26 MAI 2026**

Publiée/Notifiée le : **26 MAI 2026**

Visée le : **26 MAI 2026**

ADMINISTRATION GENERALE

Désignation des membres pour siéger auprès de la conférence des financeurs

Monsieur le Président rappelle que le Conseil départemental de la Savoie et la délégation départementale de la Savoie de l'Agence régionale de santé (ARS) ont installé la conférence des financeurs le 3 juin 2016.

Cette conférence a pour objet le développement d'actions de prévention en faveur des personnes de plus de 60 ans.

Cette instance se réunit en séance plénière 2 fois par an et des groupes de travail sont mis en place afin de construire de façon opérationnelle les actions à mener dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie.

Afin de permettre une représentation et une coopération avec les collectivités dans cette instance, il a été convenu que tout établissement public de coopération intercommunale (EPCI) volontaire et ayant déjà un financement en faveur des publics âgés, pourrait être membre de la conférence des financeurs.

Dans ce cadre, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger auprès de cette instance.

Les membres désignés devront également choisir les groupes de travail dans lesquels ils s'investiront.

Le conseil d'administration, après avoir délibéré :

- DECIDE de désigner Michelle BRAUER en tant que membre titulaire, au sein de la conférence des financeurs,
- DECIDE de désigner André GRANGER en tant que membre suppléant, au sein de la conférence des financeurs,
- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

• Conseillers en exercice : 15
• Présents : 15
• Présents et représentés : 15
• Absentions : 0
• Volants : 15
• Pour : 15
• Contre : 0
• Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 21 mai 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

La secrétaire de séance,
Marie RENAUD



Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20260521-DELIB275-DE Date de réception préfecture : 26/05/2026
--

Acte à classer**DELIB275**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-05-26T10-32-27.00 (MI269980355)**Identifiant unique de l'acte :** 073-267303428-20260521-DELIB275-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Désignation d'un membre auprès de la conférence des financeurs**Date de décision :** 21/05/2026**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.3. Désignation de représentants
5.3.4. Représentants des EPCI**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [10_DELIB Désignation Conférence Financeurs.PDF](#)**Multicanal :** Non**Pièces jointes :**[Conseil_2026-05-21_Page_de_garde.PDF](#) **Type PJ :** 99_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 18/05/26 à 16:12Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Mis à jour** Date 21/05/26 à 08:28Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Transmis** Date 26/05/26 à 10:32Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)**Accusé de réception** Date 26/05/26 à 10:37